



L'INVITÉ

JOËL JORNOD, RESPONSABLE DU CEJARE (CENTRE JURASSIEN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES), SAINT-IMIER

Nous n'aimons pas assez les objets

Un Allemand possède 10 000 objets en moyenne. A Los Angeles, les garages des classes moyennes n'abritent souvent plus de voitures, garées à l'extérieur, mais des centaines de cartons remplis de matériel. Le Royaume-Uni dénombre six milliards de vêtements, soit près de cent par adulte; un quart d'entre eux ne sont jamais portés. Ces données, évoquées en ouverture d'Empire of Things, monumental ouvrage de l'historien Frank Trentmann paru en 2016, disent l'importance de la consommation dans nos sociétés contemporaines. La Suisse ne fait pas exception, bien au contraire. Quiconque déménage en fait l'amère expérience: nous accumulons, à un rythme soutenu, des quantités pantagruéliques de choses. Les raisons sont multiples: ostentation, distinction, be-

soin... - la littérature scientifique sur le sujet suffirait à remplir des bibliothèques. L'une de ces raisons, et pas des moindres, est que les consommateurs que nous sommes aiment consommer.

Nous sommes animés par un amour immodéré des biens de ce monde. Mais aimons-nous bien? Ne pourrions-nous pas aimer mieux? Ainsi, qui n'a jamais secrètement souhaité que son téléphone, encore adoré quelque temps auparavant, tombe malencontreusement en panne? L'incident permettrait de se procurer, sans avoir (trop) mauvaise conscience, le dernier modèle encensé par les équipes marketing des grandes marques technologiques. Passés les premiers émois de l'achat, la routine et la lassitude s'installent.

«L'amour dure trois ans», selon Frédéric Beigbeder. C'est moins, dans le cas des smartphones, symboles par excellence de l'obsolescence programmée. Cela peut être bien davantage pour des articles plus durables, comme ce

Qui n'a jamais secrètement souhaité que son téléphone tombe malencontreusement en panne? L'incident permettrait de se procurer, sans avoir (trop) mauvaise conscience, le dernier modèle des grandes marques technologiques.

portemonnaie en cuir usé, reçu d'un proche, ou telle montre issue d'une usine du Jura bernois disparue depuis longtemps. L'histoire d'un objet, les souvenirs et les émotions qui lui sont associés, comptent. Certaines entre-

prises, horlogères en particulier, l'ont bien compris, qui excellent à susciter l'adhésion à leurs marques.

Les biens de production peuvent également éveiller les passions. Il en est ainsi de ce Néerlandais, qui se définit

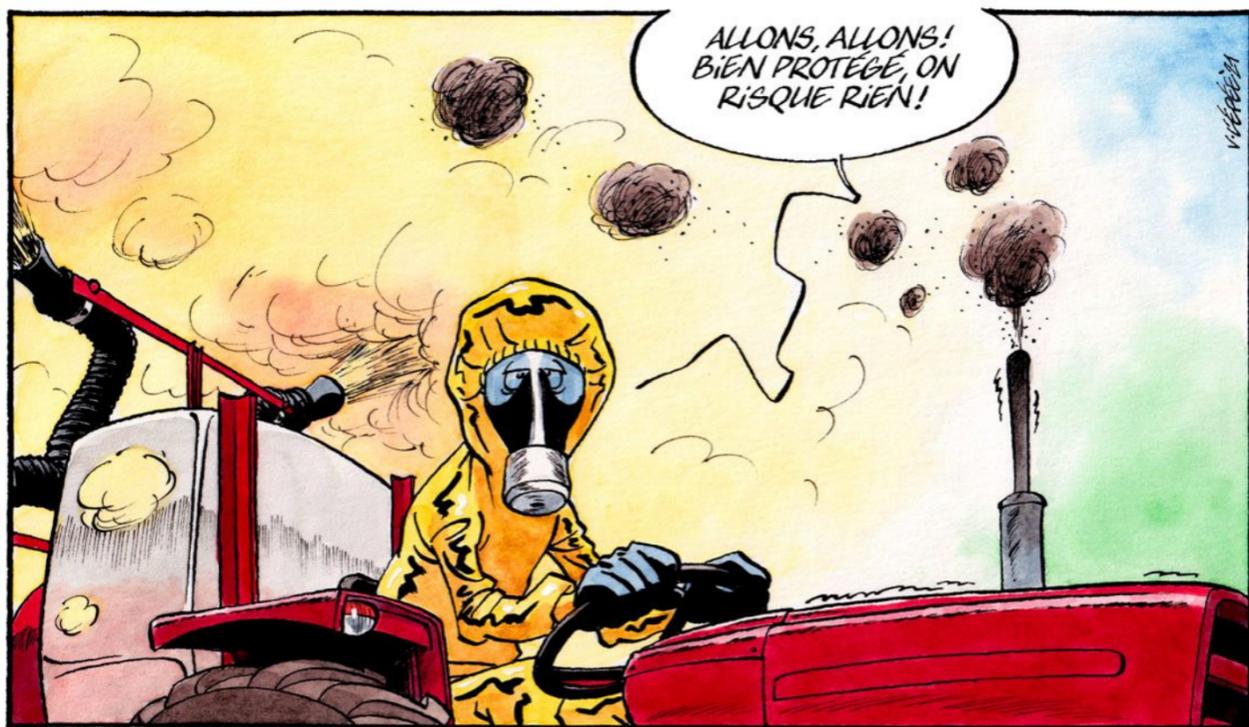
de recherches économiques). Jamais l'envoi de copies de documentation technique n'a engendré autant d'enthousiasme.

Dans la région, le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier se spécialise dans cette invention qui a joué, et joue encore, un rôle central dans la cité prévôtoise. «Les héros du tour», film de Bertrand Theubet sorti l'année passée, rend hommage au travail des bénévoles de l'institution: une fois restaurées, des machines parfois centenaires fonctionnent comme avant, ou presque.

Une telle longévité force le respect. A la réflexion, trois ans et demi pour un téléphone, ce n'est pas si vieux. Les photographies et les vidéos sont floues, mais le reste donne satisfaction. On va le garder encore un moment.

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

FAUT-IL INTERDIRE LES PESTICIDES?



COURRIER DES LECTEURS

MOUTIER

Ce sera oui le 9 mai prochain!

La section prévôtoise du PCSI recommande d'accepter le budget tel que proposé par le Conseil municipal et avalisé par le Conseil de ville. Si, sur la forme, nous respectons le droit démocratique à lancer un référendum, nous émettons quelques réserves quant au fond. En effet, le référendum a été lancé de manière anonyme et les référendaires ne proposent strictement aucune solution. Plus surprenant, leurs considérations ne s'opposent à aucun point du budget, mais à la gestion générale des affaires communales. Posons-nous la question inverse: que se passerait-il en cas de refus du budget 2021? Un grand dilemme se poserait alors pour le Conseil municipal: il devrait proposer une nouvelle mouture du budget qui ne se fonderait sur aucune proposition. Nos associations sportives et culturelles continueraient d'attendre désespérément

des subventions souvent cruciales pour leur survie, d'autant plus dans la situation sanitaire actuelle. A part paralyser notre commune, ce référendum n'a absolument aucun sens. Les instigateurs espéraient certainement jeter le discrédit sur les autorités quelques semaines avant la votation du 28 mars. Force est de constater qu'il n'aura pas eu l'effet escompté. (...)

PCSI, section prévôtoise

A l'avenir, je m'abstiendrai

Désormais acté, le départ de Moutier aura de nombreuses conséquences pour la région, mais également pour la ville. Durant la campagne, les non-séparatistes ont été clairs et ont mis en lumière bon nombre de changements à venir en cas de oui. Il ne faut donc pas venir jouer aux étonnés sur les conséquences qui en découleront. Tant que je serai élu au Conseil du Jura bernois, je m'abstiendrai ou refuserai d'accorder ma voix pour tout projet concernant la ville de Moutier jusqu'à son départ. Une majorité des citoyens a choisi une destinée différente, que je respecte et accepte. La séparation étant actée, il faut réinvestir dans les autres communes du Jura bernois les moyens destinés à Moutier.

Le représentant du PCSI a déposé au Con-

seil de ville une motion, car il s'inquiète de mes propos concernant l'attribution future de subventions ou crédits destinés à Moutier. Je suis surpris, car le 28 mars, ce Monsieur et une partie des autonomistes et représentants du Conseil municipal hurlaient sur la place de la gare «Moutier, Moutier, bernoise, plus jamais!» Ils veulent donc le beurre, l'argent du beurre et la crème jusqu'au départ de la ville...

Durant des mois, les autonomistes n'ont cessé de dire que Berne avait laissé tomber Moutier et que le CJB n'était qu'une coquille vide, niant les nombreux investissements. A ce jour, et à mon grand regret, le canton de Berne et la région ne disposent d'aucune garantie du Jura concernant le rachat des investissements et des engagements financiers effectués par le canton de Berne à Moutier. Si des garanties venaient à être signées dans l'intervalle entre les gouvernements, je pourrais reconsidérer ma position. En attendant, j'inviterai les élus du PCSI à s'adresser au canton du Jura qui leur a promis monts et merveilles. Ses élus ne devraient avoir aucun mal à débloquent des crédits pour couvrir d'éventuelles différences d'investissements qui pourraient survenir ces prochaines années.

Maxime Ochsenbein, membre du CJB, Bévillard

LA QUESTION DE LA SEMAINE

Comme le Jura, le canton de Berne doit-il ouvrir la vaccination à toute la population dès 16 ans?

Vous pouvez voter sur notre site internet www.journaldujura.ch, mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: redactionjj@journaldujura.ch

ÉNERGIE SOLAIRE

Les Verts sont-ils tombés sur la tête?

Les Verts ont décidé de lancer une initiative pour obliger les propriétaires de bâtiments à s'équiper de panneaux solaires d'ici à 2040 sur toutes les surfaces de toit appropriées. Selon le parti, ce projet permettrait au canton de fournir une contribution importante à la transition énergétique et à la protection du climat. Cela permettrait de produire plus d'électricité que le canton n'en consomme actuellement.

Quid du climat? L'électricité produite en Suisse est en gros à 60% hydraulique et à 35% nucléaire, les cacahuètes restantes pour d'autres moyens. Produire de l'électricité nucléaire ou hydraulique émet environ 5 à 10 gr de CO₂ par kilowattheure (kWh). Produire avec du panneau solaire émet environ 50 gr. L'initiative des Verts vise donc à remplacer de l'électricité suisse très fortement décarbonée à ce jour par un mode de production qui émet cinq à dix fois plus de CO₂. Et cela, avec de l'argent du contribuable, ce qui revient donc à nous demander de subventionner la hausse des émissions de CO₂...

Quid de la transition énergétique? Elle se résume, pour beaucoup, à la sortie du nucléaire. Or, remplacer des centrales nucléaires par du panneau solaire ne peut pas se faire en comparant la production annuelle. L'électricité nucléaire est disponible tout le temps. Avec des panneaux solaires, elle n'est disponible que le jour, et s'il n'y a pas trop de nuages. Il faut donc dans tous les cas garder des centrales pilotables en complément des panneaux pour fournir le courant non disponible la nuit, lors de temps couvert ou en hiver. Les Allemands utilisent des centrales à charbon pour suppléer le manque d'électricité renouvelable quand il n'y a pas de soleil. Je fais donc le pari qu'il sera impossible de se passer du nucléaire en installant massivement des panneaux solaires. Et le coût de l'opération sera colossal: les particuliers et la collectivité devront financer les panneaux solaires, onduleurs et raccordements en plus du parc de production et du réseau actuel. En gros, on ajoutera un nouveau système à coût fixe à un système à coût fixe existant, car on ne pourra se passer ni du réseau ni des centrales actuelles si on se focalise sur le solaire. Les coûts globaux de l'ensemble exploseront!

Sur le reste de la transition énergétique hors question du nucléaire, à savoir le vrai nœud du problème, cette initiative n'apporte pratiquement rien. En effet, 80% de notre approvisionnement énergétique est actuellement fossile et émet du CO₂. Comme démontré, la pose massive de panneaux solaires en Suisse aggrave ce problème, car elle augmente les émissions pour produire l'électricité et ne peut pas remplacer les services fournis par les combustibles fossiles autrement qu'à la marge. Le lancement de cette initiative démontre que Les Verts n'ont pas compris le problème à traiter et veulent nous vendre un produit inapte à répondre à nos besoins réels. Il reste à espérer que le peuple ne se fasse pas bernier par les boniments du lobby solaire à l'origine de cette proposition grotesque.

Manfred Bühler, Cortébert



L'INVITÉ

JOËL JORNOD, RESPONSABLE DU CENTRE JURASSIEN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES, SAINT-IMIER

La leçon d'histoire de Diego Armando Maradona

C'était il y a une année et deux jours. Le 25 novembre 2020, Diego Armando Maradona mourait, chez lui, dans la banlieue de Buenos Aires. Son cœur s'était arrêté, épuisé.

Ce triste anniversaire ravivera certainement le débat sur l'identité du meilleur footballeur de tous les temps. Maradona ou Pelé? Cruyff, Platini? Messi, Ronaldo? La démarche est un peu ridicule. Le plus grand de tous les temps... Comme si on jouait au football ou au tennis – la question est sensible pour les supporters de Roger Federer, de Rafael Nadal, et, dans une moindre mesure, du mal-aimé Novak Djokovic – durant l'Antiquité.

Grand, Maradona l'était assurément. Il y a le célèbre but contre l'Angleterre, en quarts de finale de la Coupe du monde de 1986, le 22 juin à Mexico. Pas la main de Dieu, ce petit coup

du poing dans la balle, qui suffit à lobber Peter Shilton. L'Argentin d'un mètre soixante-six était trop petit pour jouer de la tête face au gardien d'un mètre 85. L'arbitre n'a rien vu. Non, l'autre but. Le but du siècle. Celui que le journaliste Christian Despont avouait, sur le plateau de la RTS après la mort du footballeur, regarder les soirs de déprime pour se remonter le moral: Diego Maradona reçoit le cuir dans son camp, vers le rond central, dribble cinq joueurs, passe Peter Shilton, puis pousse le ballon dans la cage vide.

L'émotion du journaliste argentin Victor Hugo Morales, qui commente le match en direct à la télévision, est à la hauteur de l'événement: «Génie, génie, génie, ta ta ta ta ta, et goaaaaa! Goaaaaa! Je vais pleurer. Saint Dieu, vive le football! Gola-

zoouo! Diegoooo! Maradona! Je pleure, pardonnez-moi. Maradona, lors d'une course mémorable, dans le meilleur match de tous les temps! Cerf-volant cosmique, de quelle planète viens-tu pour laisser sur ton chemin autant d'Anglais, pour que le

Gary Lineker, auteur du seul but anglais, affirmera plus tard qu'il se sentait presque obligé d'applaudir son rival, tant la performance était hors norme.

pays soit un poing serré, criant pour l'Argentine? Argentine, 2, Angleterre, 0. Diego, Diego! Diego Armando Maradona! Merci Dieu, pour le football, pour Maradona, pour ces larmes!» La traduction est approximative...

Dans le stade Azteca, à Mexico, le public argentin exulte. Le contexte historique a souvent été évoqué, à rai-

son, pour expliquer l'effervescence autour de cette rencontre, qui se déroule quatre ans après la défaite de la guerre des Malouines. La victoire de l'équipe nationale de football face aux ennemis anglais a le goût exquis de la revanche.

Les joueurs adverses sont sonnés. Gary Lineker, auteur de l'unique but anglais en fin de partie, affirmera plus tard qu'il se sentait presque obligé d'applaudir son rival, tant la performance était hors norme. Son intervention à la télévision BT Sport, le jour de la mort de Maradona, est éclairante: «Vous devez vous rendre comp-

te que le terrain de l'Azteca était horrible (...). A chaque fois que vous posez le pied sur un bout de gazon, il disparaissait sous vos pieds. Faire ce qu'il a fait (...) était absolument remarquable» dans ces conditions. Si l'on ajoute le poids du ballon, et surtout le jeu très dur des défenseurs, inimaginable aujourd'hui – les roudades de Neymar durant le Mondial 2018 au moindre contact n'auraient pas suscité la moindre compassion de l'arbitre en 1986 –, on comprend mieux l'admiration de l'Anglais.

L'histoire du sport, comme celle de l'économie et des autres domaines, est une affaire de sources et de mise en contexte. Les témoignages de Gary Lineker et des autres acteurs de l'époque révèlent l'étendue du talent de Diego Armando Maradona, le plus grand joueur... de son temps?

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

GREENWASHING



COURRIER DES LECTEURS

CONSEIL DE LA PRESSE

Une décision stupéfiante

A propos de la décision du Conseil de la presse (voir Le JdJ du 24 novembre) qui a accepté une plainte déposée contre Le JdJ. Elle concernait un texte de Mustafa Kemal Atatürk paru le 27 février 2021 dans le Courrier des lecteurs, avant la votation sur l'initiative anti-burqa.

J'ai été stupéfié de lire dans mon journal pourquoi vous avez été puni. Il y a vraiment des gens qui n'ont rien d'autre à faire que d'ennuyer ceux qui œuvrent pour informer les autres, comme vous, en publiant des articles intéressants et, sans aucun doute, en utilisant l'humour dans certains cas. J'espère que vous ne devrez pas payer une amende de votre poche. Si c'est le cas, je participe de ma poche et je lance une collecte pour le reste!

Merci pour tous les efforts que vous avez mis dans votre carrière de journalistes pour nous informer.

Jean-François Meyer, Evillard

MOBILITÉ

L'extinction imminente du règne des SUV

Après une parenthèse de deux (trop) longues années, la préfecture de Bienne a annulé, en octobre dernier, les mesures de circulation prévues dans le quartier de la gare de Bienne. Elle donne raison à quelques esprits égoïstes qui veulent faire vroom vroom au passage de la place de la Gare. Surtout ceux, obnubilés par le seul objectif d'accéder à la gare, installés au volant de leur SUV planté dans un bouchon, imposant dans le même temps leur obésité motorisée dans le centre-ville.

Décidées par le Conseil municipal, ces mesures nécessaires et urgentes ont pourtant pour but de rendre la vie des riverains et de la majorité des usagers de la chaussée nettement plus facile dans le centre-ville. Elles se fondent sur des planifications et des stratégies de haut niveau et résultent d'un examen particulièrement approfondi de la circulation au centre-ville.

En annulant ces mesures, la préfecture balaie le travail des planificateurs d'un revers de la main et saborde la mise en œuvre d'une mobilité durable compatible avec les accords de Paris sur le climat. Elle

sacrifie la qualité de vie des riverains au profit des intérêts particuliers de quelques égoïstes. Selon elle, il manque des éléments pour déterminer si les mesures de circulation seraient proportionnées au but à atteindre. En effet, à l'échelle de la ville, pour lutter contre le changement climatique et déployer une mobilité durable à court terme, seule une interdiction immédiate des transports individuels motorisés en ville serait à même de produire l'effet escompté. J'ironise à peine! Mais en bloquant un projet d'envergure parfaitement justifié, la Préfecture nie l'urgence climatique et le droit à respirer un air propre en décidant d'accorder la priorité à une forme de mobilité particulièrement agressive et dangereuse pour les générations futures. C'est totalement irresponsable.

Le Conseil municipal a pris ses responsabilités en recourant auprès du Tribunal administratif du canton de Berne. Et je suis convaincu que celui-ci saura reconnaître l'urgence et l'importance de ces mesures nécessaires à la mise en œuvre d'une mobilité apaisée, bienveillante, sûre et durable en ville de Bienne. Nous, les délaissés de la mobilité, les usagers ou riverains peu visibles, avons déjà trop attendu.

Philippe Weber, Bienne

LA QUESTION DE LA SEMAINE

Le gouvernement a-t-il raison de rendre le port du masque obligatoire dans les lieux clos?

Vous pouvez voter sur notre site internet www.journaldujura.ch, mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: redactionjj@journaldujura.ch

APPARTENANCE CANTONALE

Quelle maison jurassienne?

Ces dernières semaines, nous avons pris connaissance dans les journaux régionaux des convoitises territoriales identitaires du MAJ en faveur de la maison jurassienne. Après consultation d'un politologue et d'un historien renommés, cette appellation inconnue à ce jour de l'histoire jurassienne provient, selon leur jugement, uniquement du langage identitaire confessionnel du MAJ et de ses adeptes.

Dès 1531, Moutier-Grandval devient protestant avec tout le sud de l'Evêché, le crucifix entre Roches et Courrendlin, marque définitivement la frontière confessionnelle entre catholiques et protestants, cela en 1711. En 1792, la France envahit tout l'Evêché en créant la République rauracienne et en 1797, le général Gouvion Saint-Cyr, occupe Moutier et instaure l'administration française.

A ce stade de l'histoire, c'est la seule période depuis la Réformation, où Moutier et le reste du Jura bernois d'aujourd'hui, ont fait partie de cette prétendue maison jurassienne, la République et canton du Jura actuel.

Pour le Jura bernois, nom officiel de notre région, reconnu depuis le 24 septembre 2006 à travers toute la Suisse, inscrit à l'article 5 de la Constitution bernoise, la maison jurassienne n'a jamais existé et n'est que pure fantaisie idéologique. Nous attendons avec intérêt la preuve historique contraire à cet état de fait.

Depuis les années 1970, à partir du château Waldegg sis dans le canton de Soleure, le secrétaire du MAJ a, avec son collègue Roland Béguelin, aidé à la création du canton du Jura. Un droit démocratique légitime, les affinités, mœurs, usages, confession, etc. des Jurassiens de cœur étant totalement différents de la population du Jura bernois. La question jurassienne devait être résolue définitivement. Durant ces quarante dernières années, la population du Jura bernois n'a jamais demandé le secours des Jurassiens pour être libérée du joug et de la tyrannie bernoise.

A quand une résistance politique officielle, régionale, cantonale, voir fédérale, qui musellera cette activité annexionniste identitaire confessionnelle, bafouant et déshonorant nos valeurs démocratiques fondamentales, mettant en péril la paix intercantonale? Depuis cinquante ans, le secrétaire du MAJ lutte avec une haine viscérale contre le canton de Berne – qui était durant 21 ans son employeur, lui permettant de gagner son pain quotidien. Peut-il, après tant d'années, encore faire autre chose, ou ce travail de dénigrement est-il incrusté et devenu une mission inaliénable?

Le départ de Moutier est imminent, celui de Belprahon convoité aussi rapidement que possible. La population du Grand Val est anxieuse et perd sa sécurité. Pourra-t-on, dans une à deux générations, encore séparer une région géographique d'avec sa population, après consultation, à une majorité de 51%? Quels seront les gardes-fous pour éviter ce démantèlement identitaire assoiffé et sauver ce Jura bernois dans son entier, celui-ci n'ayant pas sa place dans cette maison imaginaire jurassienne construite par le MAJ?

Erwin Weber, Crémises, pour les anciens du Grand Val